



# LES RDV AVEC L'ACTUALITÉ 2025-2026 BULLETIN D'INSCRIPTION



## Les Rendez-Vous:

- 3 novembre 2025
- 1er décembre 2025
- 12 janvier 2026
- 2 février 2026
- 2 mars 2026
- 20 avril 2026
- 4 mai 2026

Lieu : locaux de Sciences Po Lyon, de  
14h à 16h & de 18h30 à 20h30.

Possibilité de suivre à distance  
(retransmission en direct)  
sur le créneau de l'après-midi : 14h-16h.



BULLETIN  
D'INSCRIPTION  
À RENVOYER  
PAR COURRIER



Sciences Po Lyon  
Service Formation continue & Stages

14 avenue Berthelot, 69007 Lyon

04 37 28 38 11 / 04 37 28 38 66  
formation.continue@sciencespo-lyon.fr

Si vous êtes élu et que vous souhaitez mobiliser vos crédits **DIF élus**,  
le bulletin d'inscription n'est pas nécessaire. Démarche complète sur **Mon Compte Formation Élus**.  
TARIF UNIQUE DE 100 EUROS (-30% pour les enseignants de l'éducation nationale)  
INDIQUER L'HORAIRE CHOISI

Présentiel :  De 14h à 16h ou  De 18h30 à 20h30  
A distance :  De 14h à 16h

PARTICIPANT  
 Mme  M.

NOM : ..... Prénom : .....  
Activité professionnelle : .....  
Adresse : .....  
Ville : ..... Code postal : .....  
Tél. portable : .....  
Mél (obligatoire) : .....

Dans le cas d'une prise en charge de l'inscription par un organisme (employeur, association, comité d'entreprise. ), contacter le Service Formation continue & Stages.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION :

L'inscription définitive d'un participant ne sera validée qu'après réception par Sciences Po Lyon du bulletin d'inscription au Service Formation continue & Stages de Sciences Po Lyon, accompagné du règlement des frais d'inscription de préférence par :

Virement bancaire ou par chèque : au compte du Trésor Public à l'ordre de l'agent comptable de l'IEP de Lyon, Code banque : 10071 - Code guichet : 69000, N° de compte : 00001004333/CLE : 63 - IBAN : FR76 1007 1690 0000 0010 0433 363 - BIC : TRPUFRP1. Sciences Po Lyon étant exonéré de TVA, en vertu de l'article 261-4-4 du code général des impôts, tous les tarifs sont indiqués en euros net.

### CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (courrier postal ou électronique), un accusé de réception sera adressé par retour au participant. Jusqu'à 10 jours ouvrés avant le 1er RDV avec l'Actualité, le remboursement de l'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 30% des frais de participation. Après cette date, et jusqu'au jour ouvré précédent le 1er RDV avec l'Actualité, la totalité des frais d'inscription seront retenus et facturés. Sciences Po Lyon se réserve le droit de modifier ou de reporter un RDV si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Date :

Signature du participant :

## LES RDV AVEC L'ACTUALITÉ 2025-2026